

# DECISION

N°2024/068/DEC/8.9

Le Maire de la Ville d'Eu,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant la nécessité de passer un contrat de cession avec la compagnie Le K – 5 rue Taillefer – 27 300 Bernay – pour deux représentations du spectacle « **Morphé** », prévues le vendredi 22 mars 2024 à 14h00 (scolaire) et à 20h00 (tout public) au Théâtre du Château. Un atelier intergénérationnel animé par Simon Falguières est prévu le mercredi 20 mars 2024 à 14h00 au Théâtre du Château ainsi qu'une intervention à l'école de Saint-Pierre-en-Val le jeudi 21 mars 2024 à 10h00.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** – Un contrat de cession est signé avec la compagnie Le K – 5 rue Taillefer – 27 300 Bernay – pour deux représentations du spectacle « **Morphé** », prévues le vendredi 22 mars 2024 à 14h00 (scolaire) et à 20h00 (tout public) au Théâtre du Château. Un atelier intergénérationnel animé par Simon Falguières est prévu le mercredi 20 mars 2024 à 14h00 au Théâtre du Château ainsi qu'une intervention à l'école de Saint-Pierre-en-Val le jeudi 21 mars 2024 à 10h00.

**Article 2** – Le montant de la cession s'élève à **6 740 € HT (TVA 5,5%), soit 7110,70 € TTC.**

Le Théâtre du Château prendra en charge également:

- Les frais de transport à hauteur de **1 797,80 € HT.**
- L'hébergement pour 6 personnes aux appartements de la ville pendant la période d'accueil.
- Les frais de repas pour 6 personnes sur la période d'accueil dont 12 repas sous forme de défraiements à 20,20€, soit **242,40 € HT.**
- Les droits d'auteurs à hauteur de 11,55 % du prix de la cession

*Le paiement sera effectué par mandat administratif sous un délai de 30 jours à réception de la facture.*

**Article 3** – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le 5 mars deux-mille-vingt-quatre.

Michel BARBIER  
Le Maire de la Ville d'EU,

Mairie d'Eu  
Tél : 02.35.86.44.00  
Mail : news@ville-eu.fr

